

# Conseil Consultatif Citoyen

Compte rendu séance du 01 octobre 2024

*Pour cette séance, étaient présents :* M. GNAGY Cédric ; Mme LAGRANGE Marie-Martine ; M. LAQUECHE Philippe ; M. LARGE Jean-Pierre ; M. LAVERGNE Christian ; Mme RAUFASTE Sylvie ; M. TESTET Daniel ; Mme TEULET Annie ; Mme UTIEL Nathalie

*Étaient excusés :* Mme AMOUREUX Maud ; Mme CONCHOUX Brigitte ; Mme DALLA SANTA Aurore ; Mme MESURET Edwige ; M. SIMI Jean-Michel ; M. TESTET Daniel ;

-----

## Rappel ordre du jour (cf convocation)

- Tour de table sur d'éventuels sujets nouveaux proposés par les membres
- Premiers retours sur la création de la Mutuelle Communale
- Le sujet de l'information à Sauveterre
- Le sujet des jardins partagés
- Suite sur le sujet de la gestion des poubelles dans les rues de la Bastide

La réunion démarre donc par un tour de table qui amène à revenir sur le sujet du stationnement sur la place et aborder la question de la gestion des bio-déchets.

## **1/ Tour de table en début de réunion**

### Stationnement place – Zone bleue

P. Laqueche rappelle que nous avons demandé un bilan du fonctionnement en zone bleue sur la place. Nous aimerions notamment savoir :

- Si les agents ainsi que la gendarmerie ont été amenés à délivrer beaucoup de contraventions ? Est-ce que les usagers respectent majoritairement ou non l'usage du disque ?... etc
- Y a-t-il eu un impact négatif pour les résidents de la rue St Léger durant la période des travaux sur le réseau d'eau ? Ont-ils pu trouver d'autres lieux de stationnement que la place limitée à 2 heures ? Comment appréhende-t-on le stationnement futur des résidents de la rue Saubotte durant la longue période de travaux qui s'annonce ?

C. Lavergne propose de **demander au maire de faire une synthèse sur ces sujets dans un prochain conseil municipal.**

## Gestion des bio-déchets

M.M Lagrange demande où en sommes-nous du projet de collecte des bio-déchets chez les particuliers ? Elle a remarqué que sur les communes environnantes, des systèmes de collecte avec des contenants hermétiques ont été implantés qui lui paraissent très intéressants et pratiques.

C. Gnagy indique qu'il est prévu que l'USTOM installe un composteur accessible au public à proximité du jardin partagé Victor Hugo. Cette démarche répond pour l'instant à l'obligation des communes de s'engager à trouver des solutions, mais il faut souligner que la compétence gestion des déchets revient à l'USTOM.

## Accès visite Porte Saubotte le dimanche

P. Laqueche demande la possibilité d'avoir accès librement à la clé quand les uns et les autres reçoivent des touristes ou des amis le dimanche et jours fériés. Cela pourrait être un accès à la clé dans un boîtier avec un code. Cela pourrait être aussi la mise à disposition dans un commerce ouvert le dimanche. ...

## **2/ Reprise des sujets à l'ordre du jour**

### - Premiers retours sur la création de la Mutuelle Communale

La réunion publique a eu lieu le 11 septembre avec la présence d'une vingtaine de personnes. Le faible nombre de participants peut en partie s'expliquer sur le fait que toutes les explications écrites sur le fonctionnement ont été envoyées avec la convocation, ce qui fait que les personnes avaient sans doute déjà suffisamment d'informations et pouvaient se dispenser du déplacement.

Les premières permanences de la mutuelle Just ont été remplies avec succès. Il faut maintenant attendre quelques semaines voire quelques mois pour juger de l'impact et des bénéfices de cette initiative.

### - Le sujet de l'information à Sauveterre

Ce sujet a été proposé par le groupe de préparation au sein duquel N. Utiel faisait la remarque que les événements festifs se produisant sur la commune sont peu visibles si l'on compare aux affichages conséquents pour des événements sur les communes voisines. Une exception toutefois avec le salon du Savoir

Faire qui a été bien annoncé par des affichages répétés sur le territoire, ce qui n'était pas le cas par exemple pour la fête des vins ou la fête médiévale.

C. Lavergne rappelle que la commune a mis en place 3 lieux d'affichage très grand format ( route St Romain, Chemin de ronde face cave coop, et route de Créon) plus le panneau lumineux face gendarmerie. D'autre part, les appositions de panneaux sur les abords des départementales ne sont pas autorisés quand ils empiètent sur le domaine public réservé à la signalisation routière. Puis il fait la remarque que l'impact et la qualité de la communication sur un événement dépend en grande partie de la capacité des organisateurs à en effectuer la réalisation, que ce soit en terme de motivation mais aussi et sans doute surtout du nombre de bénévoles capables de se mobiliser pour cela. Enfin, reste la vision subjective de chacun de nous qui fait que nous pouvons passer plusieurs fois à côté d'une affiche sans l'avoir remarquée, tout simplement parce que nous n'y avons pas accordé l'intérêt.

Nous en venons aux réseaux numériques qui représentent un moyen croissant de communication. P. Laquèche fait d'ailleurs la remarque que les plus pénalisés aujourd'hui sont ceux qui n'ont pas d'ordinateur ou de smartphone.

M.M.Lagrange fait les louanges d'Intra Muros qui est un excellent outil permettant une information sur tous les moindres événements, qu'ils soient pour annoncer une festivité ou plus pragmatiquement une coupure d'eau pour travaux.

En résumé de notre discussion, il ressort que l'information existe mais la particularité de Sauveterre est que c'est une bastide fermée sur elle-même. Ce qui a pour conséquence une non visibilité des événements intra-muros pour des visiteurs de passage sur le chemin de ronde. P. Laquèche prend exemple sur les très grands panneaux lumineux impossibles à manquer qui informent aux entrées de certaines communes notamment près de la côte Atlantique. Nous proposons à la municipalité d'évaluer **quel serait le coût d'apposition de tels panneaux sur les 5 routes en entrée de bastide (route de La Réole, Sainte Foy, Libourne, Bordeaux et Langon)**

- Le sujet des jardins partagés

Sujet également proposé par le groupe de préparation. Il s'agit ici d'une **information sur l'existence et le fonctionnement des jardins partagés gérés par la commune.**

Le plus actif est le jardin Victor Hugo situé près du parking du collège. Il est de fait animé par Cédric Gnagy qui convoque le groupe des gens inscrits à chaque intervention (plantations, cueillette, desherbage manuel,...etc). Ce lieu est davantage un endroit de convivialité permettant de rompre l'isolement pour une partie des gens qui y viennent, qu'un jardin à but strictement alimentaire.

Le verger, route de Langon compte une vingtaine de jeunes arbres fruitiers dont les plants ont été acquis par les conseillers municipaux. Comme le jardin Victor Hugo, il est en principe disponible à tous les habitants de Sauveterre. Mais son fonctionnement reste à inventer car contrairement à un potager il ne demande pas autant de travaux manuels entre la taille et la cueillette. La question reste de savoir comment en faire un lieu de convivialité. Certains évoquent l'idée d'organiser des cueillettes collectives agrémentées d'un repas collectif (auberge espagnole) sur des tables qui pourraient être aménagées à proximité.

Actuellement ce jardin est nommé oralement *le jardin Decquet* sans qu'aucune personne présente à cette réunion ne sache très bien d'où vient ce nom. Etait-ce le nom d'un ancien propriétaire ? Dans tous les cas et **de l'avis général du groupe ici présent, il serait normal d'officialiser le nom de ce verger communal par le nom de la personne qui a cédé ce terrain à la commune.**

Un autre jardin est en projet. Il s'agit d'un jardin médiéval composé de plantes aromatiques, culinaires et médicinales qui serait installé proche de l'église. La proximité de la maternelle pourrait en faire un lieu éducatif pour les enfants et à disposition de leurs enseignants. Cependant la réalisation de ce jardin devra attendre la finalisation des travaux sur la rue du 8 mai.

#### - Suite sur le sujet de la gestion des poubelles dans les rues de la Bastide

Plusieurs personnes ont souhaité reprendre ce sujet qui a été déjà abordé à la précédente réunion.

La présence permanente des poubelles sur les trottoirs rend la circulation piétonnière difficile sans compter la nuisance produite sur l'esthétique de la bastide. De l'avis général, **tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faut trouver une solution pour qu'il n'y ait plus de poubelle dans les rues hormis bien-sûr avant les collectes.**

La proposition d'interdire l'entreposage des poubelles sur le trottoir (en dehors des jours de collecte) par arrêté communal est évoquée. Les personnes qui ne disposent pas de la place suffisante dans leur maison seraient alors conduites à opter pour des sacs jaunes mis à disposition par l'USTOM plutôt que l'encombrante poubelle sur roues.

Par ailleurs, comme dit dans le précédent compte-rendu, la généralisation de bornes de collecte collective comme celle de la place du Marché aux Cochons serait un moyen d'éviter le stockage des ordures au domicile. Ceci avec les réserves émises par une partie des participants qui estiment que cette généralisation constitue une régression des services publics en n'assurant plus une collecte à domicile.

Enfin, l'ensemble des participants s'accorde sur la nécessité de multiplier la mise à disposition autour de la bastide de containers pour les déchets ménagers non recyclables accessibles gratuitement pour le public. C'est selon nous un des seuls moyens d'éviter les dépôts sauvages de ce genre de déchets.

La réunion se termine à 22h

**La prochaine Assemblée se tiendra le 20 mars 2025**

Le groupe de préparation se réunira le 13 mars à 20h

Post scriptum : La **réunion publique sur le continuum de sécurité** initialement prévue en juin et annulée au dernier moment en raison des élections législatives est finalement reportée au **7 novembre à 19h** à la salle St Romain.

Les membres du 3C désireux d'y participer sont priés de se pré-inscrire auprès de Christian Lavergne.